

PREAMBULE

Conformément au Guide de reprise des HB édité en Septembre 2020 : Depuis le mois de mars 2020, notre pays vit au rythme d'une pandémie qui a amené l'État à édicter plusieurs mesures pour garantir la sécurité du pays, des citoyens et endiguer la propagation du virus. Face à cette crise, le handball, comme d'autres, a dû s'adapter à ces mesures afin de permettre la continuité d'une pratique dans des conditions de sécurité optimales. Des référents Covid19 ont été installés dans chaque ligue et comité pour relayer auprès des clubs les bonnes pratiques et les conduites à tenir au rythme de l'évolution des conditions sanitaires. Ceci étant dit, face au virus, nous sommes tous responsables à notre niveau, et l'instauration de référents COVID internes au club permettrait d'œuvrer de concours avec l'ensemble des instances handballistiques compétentes.

Pour l'heure toute activité mise en œuvre reste soumise à un protocole sanitaire avec comme principes : – le maintien de la distanciation physique, – l'application des gestes barrières, – la limitation du brassage des publics, – le nettoyage et désinfection des locaux et des matériels avant et après toute utilisation, – l'information, communication, formation des publics, pratiquants, encadrants, dirigeants. De même, la reprise d'activité se réfère à la doctrine médicale prescrite par l'État à laquelle s'ajoutent les préconisations de la commission médicale fédérale.

Ainsi, la participation aux activités nécessite la possession d'une licence. Sans qu'il n'en soit fait obligation, la commission fédérale préconise qu'elle soit sous-tendue par la production d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique, délivré après une visite médicale.

Le Handball club Pontois a fait le choix de rendre le certificat médical obligatoire cette saison, le médecin de famille semblant être le meilleur interlocuteur pour répondre aux éventuels questionnements et inquiétudes légitimes, avec une connaissance sur les antécédents du sportif et ainsi dispenser l'information la plus claire sur le risque inhérent à la pratique d'un sport collectif.

– un questionnaire Covid-19 a été diffusé afin de permettre à chaque licencié d'évaluer son risque personnel d'avoir été contaminé par le Covid-19. Si un doute existe, un avis médical pour la reprise est primordial.

"TOUS RESPONSABLES QUAND ON SE PROTÈGE, ON PROTÈGE LES AUTRES SI NOUS VOULONS QUE NOTRE HANDBALL SE JOUE, JOUONS TOUS LE JEU"

Les points de vigilance du GUIDE DE REPRISE : (à diffuser très largement aux encadrants)

L'attention des encadrants et des pratiquants doit être attirée si : – le pratiquant ne parvient pas à faire un exercice normalement simple, – le pratiquant a des courbatures inhabituelles après des exercices simples, – le pratiquant est essoufflé plus rapidement que d'habitude, – le pratiquant a la sensation que son cœur bat trop vite ou irrégulièrement, – le pratiquant a perdu brutalement le goût et/ou l'odorat, – le pratiquant présente une toux sèche, 4 le pratiquant a une fréquence cardiaque anormalement élevée. L'apparition de ces signes impose l'arrêt immédiat de l'activité du pratiquant et une visite chez le médecin qui jugera de l'opportunité de pratiquer un test de dépistage. Au moindre doute, il est possible de faire un test RT/PCR, une ordonnance n'étant pas nécessaire. En cas de fièvre, le pratiquant restera chez lui. En cas de présence d'un cas avéré de Covid-19 positif, le club a l'obligation d'informer ses pratiquants.

Les réunions de vie associative et les assemblées générales de club peuvent se tenir sans limitation du nombre de personnes et ce, dans la limite de 70 % de la jauge d'accueil maximale de la salle, en appliquant les gestes barrières ainsi que le respect de la distanciation physique.

PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLE AU SEIN DU HBCP :

- Prévoir un circuit d'entrée et de sortie pour l'accès au gymnase (entrée au niveau des portes latérales et sortie au niveau de l'entrée principale ou inversement)
 - Désinfection des mains obligatoire dès l'arrivée dans l'enceinte (gel hydroalcoolique ou lavage de mains au savon)
 - Port du masque obligatoire à l'entrée dans les locaux pour tous, étant précisé que le masque est retiré pendant la pratique de l'effort. Port du masque obligatoire au sein du bureau lorsque la distanciation physique n'est pas suffisante entre nous autres. En toute hypothèse, accueil du public masqué.
 - Aération obligatoire et pendant un temps suffisant au renouvellement de l'air de la pièce avant et après chaque utilisation des locaux.
 - Désinfection avec lingettes antibactériennes ou bombe aérosol adéquate des outils notamment numérique (clavier) et autres points de contact à risque
 - Prévoir des créneaux horaires de battement en fin de séance afin d'éviter que l'équipe finissant sa séance ne croise l'équipe qui arrive
 - Interdiction de l'accès aux gradins pour les accompagnants, impossibilité d'assister aux séances (un accompagnant toléré pour le moment, avec émargement de présence obligatoire sur le listing COVID coach.
- Les parents d'enfants mineurs attendent leur sortie à l'extérieur de l'enceinte. L'accès au gymnase restant évidemment possible via les escaliers menant au bureau du HBCP lors des permanences licences.
- Matériel individualisé autant que possible : gourde personnelle, serviette personnelle, ballons et chasubles désinfectés en amont de chaque séance. Utilisation d'un pot de colle par équipe, sans que celui-ci ne soit cessible ou transmissible à un autre collectif. Seul le coach manipule le matériel sportif mis à disposition, désinfection de ses mains avant d'être en contact avec ledit matériel. Il est utile de rappeler à nos licenciés qu'une paire de basket propre destinée uniquement à la pratique en intérieur est obligatoire.
 - Désinfection des matériels autant que possible, lavage des chasubles utilisés en fin d'entraînement, un roulement peut être installé pour les équipes seniors. Pour les équipes mineurs, lavage des chasubles assurés par le coach ou éventuellement via un système de roulement avec l'accord des parents.
 - Gel hydroalcoolique obligatoire en quantité suffisante pendant la séance, les sportifs doivent se désinfecter les mains le plus souvent possible. – Utilisation limitée et raisonnée des vestiaires par les collectifs, n'utiliser qu'un seul vestiaire attribué à l'équipe, ne pas croiser le collectif arrivant, maintenir une distanciation physique autant que possible lors de la douche
 - Les activités de buvette et de vente de produits alimentaires doivent être également encadrées voire suspendues pour certaines. Il apparaît évident de ne plus vendre de crêpes par exemple, tout en privilégiant la vente de produits en sachets individualisés, cannettes avec fourniture obligatoire d'un verre ou d'une paille (désinfection des denrées achetées en supermarché).

- La manipulation des produits et l'encaissement doivent être assurés par un ou deux bénévoles, masqués, et qui procèdent à un lavage de mains méticuleux après chaque personne.
- Interdiction ou alors encadrement de la file d'attente au niveau de la buvette via un marquage au sol par exemple permettant d'assurer le respect de la distanciation physique nécessaire entre les personnes.
- Lors des rencontres, accès au gymnase strictement encadré, port du masque obligatoire, circuit imposé pour les déplacements avec fléchage pour le public, les accompagnants, les équipes visiteuses, le staff etc. L'accès aux tribunes doit également être encadré avec marquage sur les gradins pour maintenir une distance entre les supporters. Il faudra également réfléchir à la gestion des périodes mi-temps, pendant lesquelles les fumeurs vont vouloir sortir... Un lieu doit leur être dédié. Etant précisé qu'il faut également se poser la question de fermeture des portes après les coups d'envoi ou de maintien d'un bénévole en permanence aux entrées pour les filtrer.
- Mise en place d'une "fiche de présence" avec émargement des noms, prénoms et coordonnées complètes des personnes pénétrant dans l'enceinte et également pendant les entraînements listing tenu par les managers d'équipe à transmettre au bureau ou référent COVID en fin de semaine

LES REFERENTS COVID HBCP :

- Toutes ces dispositions seront difficilement applicables et respectées sans la mise en place de référents COVID internes au club, et dont la visibilité doit être assurée par un brassard ou un tee-shirt permettant à tous de les repérer et les identifier.
- Les référents COVID devront faire le tour des équipes pour diffuser le plus largement possible le protocole en question ainsi que répondre aux éventuelles questions des pratiquants et de leur famille.
- Les référents COVID doivent aussi assurer le lien entre les licenciés, les familles, le bureau directeur, le CA et les instances compétentes.
- Ils auront également pour mission d'assurer le contrôle de l'intégrité du matériel, du respect des règles d'hygiène en lien avec les coachs.
- En cas de suspicion d'un cas, une ligne téléphonique doit être mise en place, au bout de laquelle le référent COVID pourra directement prendre les dispositions qui s'imposent, information des coéquipiers, des familles et du coach du collectif concerné. Il devra préconiser la réalisation d'un test COVID afin de lever le doute ou de le confirmer. Quoi qu'il en soit, le licencié ou membre du HBCP en question devra respecter une période de quatorzaine pendant laquelle, l'accès au gymnase lui sera refusé.
- Mise en place d'un affichage clair et lisible de ces consignes et des consignes des instances compétentes, travailler à la mise en place d'une affiche plus ludique à destination de notre jeune public.

CHARTRE PROTOCOLAIRE COVID COACH :

L'ensemble de l'équipe encadrante est invité à faire bonne lecture du Guide de reprise éditée par la ligue, consultable en ligne et mis à disposition par le bureau. Nous vous invitons également à prendre connaissance dudit protocole sanitaire complet interne au HBCP élaboré par les membres du CA.

Nous vous rappelons que le club a fait le choix de rendre le certificat médical obligatoire pour tous les licenciés (création et renouvellement de licence). Vous êtes invités à diffuser ces consignes le plus largement possible et à faire preuve d'une communication claire et rassurante à tous vos joueurs, parents, accompagnants.

Nous sommes tous garants de la sécurité sanitaire de nos adhérents si nous voulons espérer maintenir la pratique de notre passion.

C'est pourquoi, il vous est demandé de respecter les consignes suivantes :

Avant chaque séance :

- Je viens avec un masque et je me désinfecte les mains
- Je m'assure de la bonne tenue de mon matériel dans le respect des normes hygiéniques (désinfection)
- Je suis le seul à me rendre au local et mon casier est personnel, je ne pioche pas dans le casier des autres collectifs
- Mes ballons, mes chasubles, mon sifflet, mon pot de colle sont strictement personnels et à destination unique de mon collectif. Nous vous demandons de laver les chasubles en machine, nous vous laissons choisir l'organisation qui vous paraît la plus adaptée à votre collectif
- Je fais le point sur mon matériel sanitaire (masques, gel hydroalcoolique, lingettes antibactériennes) et communique sur mon stock avec le référent COVID
- Je m'engage à assurer la ponctualité stricte de mes séances afin de limiter les interactions avec les autres collectifs, j'arrive à l'heure et cette consigne est à diffuser aux joueurs, je n'empiète pas sur le créneau suivant pour les mêmes raisons En début de séance :
- Je tiens **un listing de présence effective** aux entraînements de mes joueurs et m'engage à le transmettre au référent COVID de manière hebdomadaire
- J'assure la diffusion des consignes auprès de mon collectif et des familles pour les enfants mineurs
- Je communique notamment sur le respect des gestes barrières avant, pendant et après la séance : une gourde par enfant, lavage de mains obligatoire, entrées et sorties des pratiquants réglementées avec un sens de circulation (je raccompagne les mineurs), port d'une paire de chaussures propres à l'intérieur
- Je demande à l'ensemble des mes joueurs de **jouer le jeu de la transparence** sur leur état de santé, de ne pas se rendre à l'entraînement s'ils se sentent fiévreux ou malades. En cas de doute, le joueur en question doit être isolé du reste du groupe et je l'invite à rester chez lui et à respecter une période de quatorzaine avant de revenir dans le collectif

Pendant la séance :

→ Les familles sont invitées à ne pas assister aux séances d'entraînement, à déposer et venir chercher leurs enfants à l'extérieur des locaux.

Une exception reste possible (vous êtes décisionnaire et responsable) lorsque l'accompagnant habite « loin » du gymnase et ne peut réaliser un aller-retour pour emmener et venir chercher son enfant. Attention, **dans la limite d'un accompagnant par enfant, masqué et qui devra se plier aux consignes sanitaires** (respect des gestes barrières et désinfection des mains). En cas de non-respect ou de comportements incompatibles avec notre protocole, le huis-clos aux entraînements pourra être instauré. Nous vous rappelons qu'il convient de noter les identités et coordonnées des présents.

→ Le port du masque est obligatoire dans le gymnase, la désinfection des mains dès l'entrée également

→ Les joueurs sont invités à mettre leurs sacs et effets personnels dans les gradins côté tableau d'affichage numérique, les regroupements pour étirements de fin de séance et/ou diffusion de consignes se feront également dans le fond du gymnase et les joueurs sont invités à entrer et sortir des locaux en respectant le circuit imposé

→ Je reste vigilant sur la santé de mes joueurs (essoufflement, toux, fièvre, courbatures anormales, symptômes apparents et alarmants) et les invite à consulter un médecin dans les meilleurs délais en cas de doute

→ **En cas de suspicion d'un cas, j'informe immédiatement les dirigeants et le référent COVID**, la famille et l'ensemble des personnes ayant été en contact avec le joueur ou l'encadrant concerné,

→ Le pratiquant ou encadrant concerné est invité à effectuer un test et à nous communiquer les résultats

→ Une suspension des entraînements du collectif sera étudiée par le bureau directeur si les circonstances l'imposent

→ L'accès aux vestiaires reste possible mais je demande à mes joueurs d'utiliser les espaces en respectant au maximum la distanciation physique, en utilisant qu'un seul vestiaire à la fois et en respectant le sens de circulation imposé

Je suis le garant du respect des règles énoncées ci-dessus et m'engage à les faire appliquer le plus largement possible et dans les meilleures conditions.

Nous sommes conscients qu'il est impossible d'être irréprochables dans le cadre de la pratique d'un sport collectif de contact comme le nôtre mais il en va de notre responsabilité d'instaurer un climat de confiance et sécuritaire sur le plan sanitaire pour la santé de tous et afin de continuer à pouvoir pratiquer notre passion.

Aussi, nous souhaitons mettre en place toutes les précautions possibles avec votre soutien et votre aide afin de limiter au maximum de nos moyens les risques de contamination.

"TOUS RESPONSABLES QUAND ON SE PROTÈGE, ON PROTÈGE LES AUTRES SI NOUS VOULONS QUE NOTRE HANDBALL SE JOUE, JOUONS TOUS LE JEU"

CHARTRE PROTOCOLAIRE COVID JOUEUR :

L'ensemble des joueurs licenciés du HBCP est invité à faire bonne lecture du Guide de reprise éditée par la ligue, consultable en ligne et mis à disposition par le bureau. Nous vous invitons également à prendre connaissance dudit protocole sanitaire complet interne au HBCP élaboré par les membres du CA. Nous sommes tous responsables de la sécurité sanitaire de notre association et de ses membres. Nous nous engageons à faire preuve de la plus grande vigilance afin de lutter efficacement contre la propagation du virus. Nous sommes tous unis par la passion du Handball, faisons-en sorte de ne pas nous priver de notre plaisir commun.

En tant que joueur je me dois de respecter les consignes protocolaires suivantes :

- J'effectue une visite médicale obligatoire, **ma licence ne sera validée que sur présentation d'un certificat médical autorisant la pratique du handball en compétition,**
- Je joins mon questionnaire COVID complété (les documents sont disponibles en ligne)
- Je me désinfecte les mains dès l'entrée dans l'enceinte du gymnase
- Je respecte le sens de circulation imposé aux entrées et sorties des locaux et affiché par le club
- Je respecte la stricte ponctualité des horaires d'entraînement afin d'éviter de croiser le collectif précédant et suivant
- Ma gourde est strictement personnelle
- Mon sac est déposé dans les gradins côté panneau d'affichage numérique si et seulement si le collectif précédent à quitter les lieux
- Je maintiens au maximum les gestes barrières et la distanciation physique avec les autres collectifs
- Je suis vigilant sur mon état de santé, en cas de doute, je reste chez moi pour éviter tout risque de contamination, propagation du virus qui entraînerait l'arrêt des entraînements de mon équipe et j'informe mon manager dans les meilleurs délais
- J'informe mon coach immédiatement si je me sens fiévreux ou si je présente des symptômes alarmants. **Je joue le jeu de la transparence, pour moi et pour les autres**
- En cas d'utilisation d'une chasuble, je m'assure d'utiliser la même pendant toute la séance
- Les chasubles sont à laver en machine après chaque utilisation, le manager d'équipe vous informera de l'organisation de ces lavages
- L'accès aux vestiaires reste possible dans la limite du raisonnable et en s'efforçant de maintenir une distanciation physique avec les autres. Notre collectif n'utilise qu'un seul et même vestiaire.
- L'accès au bureau est limité aux coachs, encadrants et parents obligatoirement masqués.

Je m'engage à respecter l'ensemble des consignes édictées ci-dessus et les règles sanitaires de bon sens.

"TOUS RESPONSABLES QUAND ON SE PROTÈGE, ON PROTÈGE LES AUTRES SI NOUS VOULONS QUE NOTRE HANDBALL SE JOUE, JOUONS TOUS LE JEU"

CHARTRE PROTOCOLAIRE COVID A DESTINATION DES FAMILLES ET ACCOMPAGNANTS DU HBCP :

Conformément au Guide de reprise des Handball édité en Septembre 2020 par les instances sportives compétentes :

Depuis le mois de mars 2020, notre pays vit au rythme d'une pandémie qui a amené l'État à édicter plusieurs mesures pour garantir la sécurité du pays, des citoyens et endiguer la propagation du virus. Face à cette crise, le Handball, comme d'autres, a dû s'adapter à ces mesures afin de permettre la continuité d'une pratique dans des conditions de sécurité optimales.

Pour l'heure toute activité mise en œuvre reste soumise à un **protocole sanitaire** avec comme principes :

- le maintien de la distanciation physique,
- l'application des gestes barrières,
- la limitation du brassage des publics,
- le nettoyage et désinfection des locaux et des matériels avant et après toute utilisation,
- l'information, communication, formation des publics, pratiquants, encadrants, dirigeants.

De même, la reprise d'activité se réfère à la doctrine médicale prescrite par l'État à laquelle s'ajoutent les préconisations de la commission médicale fédérale.

Ainsi, la participation aux activités nécessite la possession d'une licence. Sans qu'il n'en soit fait obligation, la commission fédérale préconise qu'elle soit sous-tendue par la production d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique, délivré après une visite médicale.

Le Handball club Pontois a fait le choix de rendre le certificat médical obligatoire cette saison, le médecin de famille semblant être le meilleur interlocuteur pour répondre aux éventuels questionnements et inquiétudes légitimes, avec une connaissance sur les antécédents du sportif et ainsi dispenser l'information la plus claire sur le risque inhérent à la pratique d'un sport collectif.

– un **questionnaire Covid-19** a été diffusé afin de permettre à chaque licencié d'évaluer son risque personnel d'avoir été contaminé par le Covid-19.

Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des familles du HBCP pour nous apporter leur soutien et leur compréhension pour le respect des règles édictées par le bureau directeur et nous vous remercions par avance pour votre adhésion totale.

Le HBCP reste joignable pour répondre à vos questions et échanger ensemble sur ces dispositions.

CONSIGNES APPLICABLES DES LA REPRISE ET JUSQU'A NOUVEL ORDRE :

- Il n'est plus possible d'assister aux séances d'entraînement. Une exception est possible dans la limite d'un seul accompagnant par enfant, résidant à une distance trop élevée du gymnase, ne lui permettant pas d'effectuer un aller-retour pour emmener et ramener son enfant. La présence de l'accompagnant sera autorisée par le manager d'équipe et tolérée seulement si le parent respecte les consignes sanitaires édictées par le club (application stricte des gestes barrières + distanciation sociale + port du masque obligatoire). En toute hypothèse, l'accompagnant devra fournir son identité et ses coordonnées complètes au manager de l'équipe responsable de la tenue d'un listing. Le HBCP reste décisionnaire et se réserve le droit de durcir cette consigne en imposant le huis clos pour les séances d'entraînement en fonction des comportements à venir.
- L'accès au gymnase s'effectue dans le strict respect du sens de circulation imposé et affiché, désinfection des mains obligatoire à l'entrée, port du masque obligatoire
- L'accès au bureau est limité à un seul parent à la fois, port du masque obligatoire, venir muni de son propre stylo
- Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières est de mise
- La ponctualité aux entraînements doit être assurée afin d'éviter les interactions avec les collectifs précédents et suivants
- Si votre enfant présente des symptômes inquiétants, **nous vous prions d'en informer dans les meilleurs délais le bureau directeur du HBCP ou le référent COVID du club**
- En cas de suspicion d'un cas, nous vous invitons à consulter rapidement votre médecin de famille et à garder votre enfant au domicile, il ne sera pas accepté aux entraînements pendant une période de 14 jours
- Si votre enfant a été en contact avec un cas positif, merci de nous le signaler dans les plus brefs délais
- Lors des rencontres sportives, nous souhaitons pour le moment, maintenir l'accès aux tribunes à nos fidèles supporters (avec tenue d'un listing à l'entrée du gymnase). Cependant, le maintien des distanciations sociales devra être respecté, nous comptons sur votre civisme et votre bon sens pour continuer à pouvoir accueillir du public le week-end. Les sorties à la mi-temps et les déplacements seront également encadrés à l'intérieur et à proximité immédiate des locaux. En cas de comportements incompatibles avec les règles de sécurité sanitaire, nous nous verrons contraints d'instaurer un huis clos pendant les matchs.

De notre côté, conscients des difficultés à faire respecter les gestes barrières dans le cadre de la pratique d'un sport collectif de contact, nous souhaitons vous assurer que nous nous efforçons de mettre en place toutes les précautions nécessaires à la sécurité sanitaire de nos adhérents.

Ce protocole est susceptible d'évoluer, le Handball club pontois se réserve le droit de durcir certaines dispositions ou de les assouplir, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire actuelle mais aussi et surtout, en fonction des comportements de chacun. Nous comptons sur votre compréhension, il en va de la santé de nos enfants, de nos encadrants et de l'ensemble de nos bénévoles.

"TOUS RESPONSABLES QUAND ON SE PROTÈGE, ON PROTÈGE LES AUTRES SI NOUS VOULONS QUE NOTRE HANDBALL SE JOUE, JOUONS TOUS LE JEU"